

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 février 2021

PROGRAMMATION LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES - (N° 3699)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AE370

présenté par
M. Berville, rapporteur

ARTICLE 10

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« leurs personnels »,

les mots :

« leur personnel ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.